

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

### Identificateur de produit

Nom du produit PowerZyme

### Autres moyens d'identification

Code du produit 4298-21 4298-22  
Synonymes Aucun

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Nom de l'entreprise Nu-Calgon  
2611 Schuetz Road  
St. Louis, MO 63043  
(800) 554-5499 / 314-469-7000  
<http://www.nucalgon.com/>

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

### Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

## Attention

### Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect Transparent Vert

État physique Liquide

Odeur Typical

### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire beaucoup d'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

#### Conseils de prudence - Élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

#### HNOC (danger non classé autrement)

#### Autres informations

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Alkyl Polyglucoside	68515-73-1	1-5	*
Viable Bacterial Cultures	P119	.1-1	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

#### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

#### Symptômes

D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

#### Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

#### Données sur les risques d'explosion

<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.

### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

### **Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral règles et règlements.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

### **Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection si nécessaire.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Hygiène générale** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Transparent Vert
<b>Couleur</b>	Vert
<b>Odeur</b>	Typical
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.5 - 8.5	
Densité	1.008	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Remplir	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

### Autres informations

Densité lbs/gal	8.40
Teneur en COV (%)	2.003

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Direct contact may cause serious eye irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	Ne pas goûter ou ingérer. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alkyl Polyglucoside 68515-73-1	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	-

**Données sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue** 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

0% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Propylene Glycol 57-55-6	19000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	41 - 47: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 51400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 51600: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 710: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Alkyl Polyglucoside 68515-73-1	-	170: 96 h Danio rerio mg/L LC50 semi-static	-
Dodecylbenzene Sulfonic Acid 68584-22-5	-	3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	2.9: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt 164462-16-2	-	110: 96 h Danio rerio mg/L LC50 static	-
2-Phenoxyethanol 122-99-6	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	337 - 352: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 366: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence et dégradation**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

**DOT**

Non réglementé

**TMD**

Non réglementé

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

**LIS/LES**

Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	No
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

